

REGLEMENT DES COMPETITIONS	Intitulé :	FICHE TECHNIQUE N°2 REGLEMENT REGIONAL M15 ET H2028		
	VOTE AG 30 JUIN 2018	MODIF+VOTE CD 30 JUIN 18	ANNEXE : Charte Régionale	
	Auteurs : CTS/ETR/ELUS CD	Nb. pages : 3	Diffusion : Générale	

Les Compétitions et animations organisées dans notre Région doivent s'adapter à la réalité de notre Escrime Régionale tout en respectant les principes de la politique sportive fédérale.

Sécurité, rigueur, respect et courtoisie

- Nos organisations doivent remplir leur rôle éducatif.
 - Tout accompagnateur a un rôle d'éducateur.
- Les membres de l'Equipe Technique Régionale ont un rôle majeur.
 - Notre charte rappelle l'attachement à nos valeurs.
 - Les manquements pourront entrainer une convocation en commission de discipline du Comité Régional et/ou FFE

1° ORIENTATIONS SPORTIVES

M15

Devenir un compétiteur
 S'engager dans la FILIERE H2028
 Participer aux Challenges et épreuves IND/EQ,
 Disputer le Championnat Régional.

2° LES FORMULES DES EPREUVES ORGANISEES DANS LE COMITE REGIONAL

2-1 EPREUVE DE REGION H2028

Le Directoire Technique est susceptible de faire évoluer les formules.
 Classement d'entrée en poule établi sur la base du classement régional.
 Formule : 1 tour de poule sans éliminé puis tableau d'élimination direct (TED)
 Si pas de classement régional alors 2 tours de poule, 1er tour de brassage puis classement d'entrée pour le TED sur le second tour.
 Décalage par club en poule.
 Pas de mixité.

2-2 CHAMPIONNAT REGIONAL

Le Directoire Technique est susceptible de faire évoluer les formules.
 Si une personne ou une équipe est seule inscrite (en ligne sur site FFE) au Championnat régional elle sera déclarée Championne.
 La remise de récompense (coupe/médaille) est conditionnée par l'acquittement du droit d'engagement.

Ligue d'Escrime des Pays de la Loire

44 rue Romain Rolland - 44103 NANTES

secretariat@escrime-pdl.org

<http://www.escrime-pdl.net/> - <https://www.facebook.com/LigueEscrimePaysDeLoire>



Pour bénéficier d'un « chèque cadeau » il faudra au moins avoir disputé la finale.
Le titre de Champion Régional sera attribué sur une seule épreuve.

Individuel :

Classement d'entrée en poule établi sur la base du classement régional.

1 tour de poule sans éliminé puis tableau d'élimination direct (TED)

Décalage par club en poule.

Mixité possible.

Equipe :

Tour(s) de poules en 12 ou 15 touches avec décalage par club.

TED en 36 (E/F) et 45 (Sb) touches. Pas de match pour la 3^{ème} place.

3° LES SELECTIONS POUR LA FETE DES JEUNES

La Commission Régionale de sélection est seule en mesure de statuer.

3-1 La Commission de sélection est composée :

- Du Président du Comité Régional
- Des Elus concernés par les armes
- Du Conseiller Technique Sportif
- Des responsables d'armes de l'Equipe Technique Régionale
- De la Commission médicale

3-2 Pré-requis :

1° Avoir participé au stage terminal Régional PDL pour la constitution sur sélection des équipes M15.

3-3 Fonctionnement :

1° La commission Régionale de sélection se réserve le droit d'attribuer ou non les quotas mis à sa disposition.

2° Un tireur potentiellement sélectionnable peut refuser l'étude de son cas en prévenant la Commission avant sa réunion et jusqu'à la date d'engagement fixée par le Comité Régional.

3° Ne pas honorer une sélection attribuée en individuel ou en équipe de Région peut entraîner une convocation en commission de discipline régionale et/ou FFE.

4° Refuser une sélection en équipe régionale entraîne automatiquement l'interdiction de participer à l'épreuve individuelle (sélection obtenue sur quota régional).

5° Pour l'individuel la sélection s'effectuera sur la base du classement régional.

6° Pour les équipes, la sélection se fera sur proposition du technicien capitaine de l'équipe.

La commission sélectionnera les membres d'une équipe en fonction de critères objectifs (classements, performances, participation aux stages tireurs...) et /ou de critères subjectifs (plus-value pour le groupe, état de forme du moment...)

Ligue d'Esgrime des Pays de la Loire

44 rue Romain Rolland - 44103 NANTES

secretariat@esgrime-pdl.org

<http://www.esgrime-pdl.net/> - <https://www.facebook.com/LigueEsgrimePaysDeLoire>



4° ENGAGEMENTS

A partir des épreuves de zone H2028, les engagements sont réalisés par le Comité Régional.

5° LES CLASSEMENTS

Epreuves individuelles

Pour établir le classement régional, seront pris en compte les résultats aux épreuves suivantes :
Championnat Régional PDL + les 3 autres meilleurs résultats obtenus en ou hors Région PDL, soit 4 résultats maximum pris en compte.

La formule de ces épreuves devra être au format : poule(s) et TED (avec ou sans repêchage).

Chp Régional	Résultat 1	Résultat 2	Résultat 3
--------------	------------	------------	------------

Coefficient: 0,01 par tireur inscrit avec un coefficient plafond fixé à 2.

Pour les compétitions hors Région PDL, les clubs préciseront à resultats@escrime-pdl.org les :

NOM PRENOM CLUB ARME CATEGORIE PLACE EFFECTIF DATE LIEU TYPE

6° HANDISPORT

Toutes les compétitions Régionales sont ouvertes aux tireurs en fauteuil. Charge à eux de prévenir l'organisateur afin qu'il mobilise les ressources nécessaires.

2 classements séparés seront édités. Autant que possible des handifixes seront à disposition pour l'entraînement des valides.

ANNUAIRE

RESULTATS	resultats@escrime-pdl.org	CONSEILLER TECHNIQUE	cts@escrime-pdl.org	
MEDICAL	medical@escrime-pdl.org	cts@escrime-pdl.org	LICENCES	licences@escrime-pdl.org
TRESORIER	tresorier@escrime-pdl.org	BOITE A IDEES	boite_a_idee@escrime-pdl.org	
PRESIDENT	president@escrime-pdl.org	COMMISSION REG ARBITRAGE	cra@escrime-pdl.org	
EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE	etr@escrime-pdl.org	SITE ComReg	http://www.escrime-pdl.net	
SECRETARIAT	secretariat@escrime-pdl.org	FACEBOOK		

Ligue d' Escrime des Pays de la Loire

44 rue Romain Rolland - 44103 NANTES

secretariat@escrime-pdl.org

<http://www.escrime-pdl.net/> - <https://www.facebook.com/LigueEscrimePaysDeLoire>